

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIV

Québec, 23 décembre 1911

No 20

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 305. — Les Quarante-Heures de la semaine, 305. — Nécrologe, 306
— Avis, 306. — Chronique Diocésaine, 306. — Feu M. l'abbé L.-W. Barabé, 307.
— Plaidoyer pour la France catholique, 307. — Chant liturgique, 310. —
Un Lorrain à Lourdes en 1858, 315. — L'indulgence du 2 novembre, 318. —
Bibliographie, 319.

Calendrier

24 DIM.	*vl	IV de l'Avent. Vigile de Noël privilégié. <i>Kyr.</i> de l'Avent. I Vêp. de Noël, sans mém.
25 Lundi	b	Noël (d'obligation). <i>Kyr.</i> 2 ^d ton à Minuit, <i>Kyr.</i> royal à la messe du jour. II Vêp., mém. du suivant.
26 Mardi	r	S. Etienne , 1 ^{er} martyr, 2 ^{cl.} avec octave.
27 Mercr.	b	S. Jean , apôtre et évangéliste, 2 ^{cl.} , avec octave.
28 Jeudi	vl	Les SS. Innocents , martyrs, 2 ^{cl.} avec octave.
29 Vend.	r	S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr.
30 Sam.	b	De l'oct. de Noël, <i>semid.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

24 décembre, Hospice Guay, Saint-Joseph de Lévis. — 25, Hôpital de Fraserville. — 27, Couvent des Franciscains, Québec. — 29, Monastère des Rédemptoristes, Sainte-Anne de Beaupré.

Nécrologe

Evêché de Chicoutimi, 19 décembre, 1911.

M. l'abbé Louis-Wilbrod Barabé, décédé le 18 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 67 ans et 5 mois, était membre de la Société d'une Messe (Section diocésaine) et de la Caisse ecclésiastique, du diocèse de Chicoutimi.

F.-X.-Eug. Frenette, ptre.

Avis

Le Conseil de la Propagation de la Foi se réunira dans les derniers jours du présent mois.

Les paroisses qui n'ont pas encore envoyé leurs contributions sont priées de le faire au plus tôt. Sans cela, leurs noms ne pourront figurer dans le prochain compte rendu, qui sera publié dans les *Annales* de février 1912.

H. T.

Chronique diocésaine

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés :
M. l'abbé Alf. Morissette, curé de Saint-Joseph de Beauce ;
M. l'abbé M. Destroimaisons, curé de Saint-Victor de Tring.

— Dimanche, le 17 décembre, à la Basilique, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

TONSURE : MM. Owen Kiggins et Leo Andrew Herrell, *de Charlottetown* ; Elder Souigny, *de Chicago* ; Albert Blais, *de la Cong. des P.P. de Sainte-Croix*.

ORDRES MINEURS : MM. Peter Duffy, Pierre Gallant, Peter Hughes et Francis McQuaid, *de Charlottetown* ; John Holland, *de Marquette*.

SOUS-DIACONAT : M. Améée Rioux, *de Saint-Boniface, Man.*

DIACONAT : MM. René Routhier, Henri Raymond, Adélar Chouinard, *de Québec* ; Daniel Patton, *d'Antigonish* ; Edward Jones, *de Havre-de-Grâce (Terre-Neuve)* ; Arsène Arsenault, *de Témiscamingue* ; Sébastien Meyer, *de Marquette* ; Peter McCarvill et Stephen McDonald, *de Charlottetown*.

— Le jeudi, 21 décembre, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

ORDRES MINEURS : Les Frères Pie Guénette et Alfred Wolfe, *des Franciscains* ;

SOUS-DIACONAT : Les Frères Louis Maltais, Prosper-Marie Durand, Marsel Dugal et Louis-Joseph Bouchard, *des Franciscains* ;

DIACONAT : Amédée Rioux, *du diocèse de Saint-Boniface* ;
PRÊTRISE : Zéphir Marois, *du diocèse de Québec* ; Peter McCarvill et Peter McDonald, *du diocèse de Charlottetown*.

— Au commencement de la semaine, S. G. Mgr l'Auxiliaire a prêché une retraite de tempérance à Saint-Philémon.

Feu M. l'abbé L.-W. Barabé

— o —

M. l'abbé Louis-W. Barabé ancien curé d'Hébertville (Lac Saint-Jean), est décédé lundi, le 18 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était né à Saint-Jean-Deschaillons, le 13 juillet 1844.

Après avoir fait ses études au séminaire de Nicolet, et sa théologie à Québec, M. Barabé fut ordonné prêtre le 22 février 1869. Il fut vicaire à Saint-Joseph de Beauce, au Cap Saint-Ignace et à Chicoutimi, de 1869 à 1871. De 1871 à 1876, il fut curé à Saint-Fulgence (Chicoutimi) ; puis à Saint-Alexis de la Grande-Baie (1877-91), où il restaura l'église et construisit un beau presbytère. Il fut curé d'Hébertville de 1891 à 1905. Forcé par sa mauvaise santé de prendre sa retraite, il vint résider, en 1905, dans sa paroisse natale Saint-Jean-Deschaillons. Depuis quelques mois, il était retiré à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi à l'église d'Hébertville, son ancienne paroisse.

M. l'abbé Barabé laisse le souvenir d'un prêtre pieux, attaché à ses devoirs, de caractère conciliant, généreux et charitable.

R. I. P.

— + —

Plaidoyer pour la France catholique

L'élévation à la pourpre de quatre Français porte à sept le nombre des représentants de notre pays dans le Sacré-

Collège ; or, ce chiffre a toujours constitué, sauf pendant une brève période, le maximum de cette représentation,

Donc, malgré la Séparation et quoi qu'on ait prétendu, le Pape conserve à la France l'intégrité de ses droits et de ses privilèges de Fille aînée. Le jour où Pie X embrassa le drapeau français, il ne fit point seulement un geste, et l'amour qu'il porte à notre pays, malgré les injures que lui a prodiguées la secte officiellement gouvernante, se traduit par des actes tels que le maintien persévérant de notre protectorat en Orient et la récente nomination de quatre cardinaux français.

Il convient d'en remercier le Pape ; et nous défions les incroyants eux-mêmes, ceux du moins qui ne sont pas de simples Homais et que n'aveuglent pas les passions anti-religieuses, de ne point reconnaître la valeur de sa bienveillance au point de vue international.

Comme l'a observé excellemment S. E. le cardinal Amette, le Pape a sans doute voulu récompenser ainsi « la fidélité infrangible au Saint-Siège des évêques, des prêtres et des catholiques français à travers de dures épreuves. » Quand on songe, en effet, à la persécution savante, perfide, dirigée contre eux et qui n'a pu venir à bout ni de leur constance, ni de leur union, il faut bien, sans vain amour-propre national, constater que peu de peuples catholiques eussent été capables d'un aussi victorieux effort.

C'est une considération qui échappe à beaucoup de catholiques étrangers, trop portés à dénigrer la France, à voir en elle le foyer de toutes les corruptions, de toutes les impiétés. Quand ils parlent de la Babylone moderne, ils sont vraiment exaspérants.

Evidemment la France donne le signal du mal, mais elle donne aussi le signal du bien. Et quelle nation l'a jamais donné comme elle ?

Nous ne souhaitons pas l'expérience. Mais imaginez qu'un autre pays catholique — nous ne parlons pas seulement du Portugal, mais de l'Espagne, de l'Italie et même de la mi-catholique Allemagne — se trouve aux prises avec les terribles difficultés que nous avons traversées depuis vingt ans : s'en tirera-t-il comme nous ?

L'Eglise, en France, a vu se liguier contre elle toutes les forces qui, ailleurs, n'agissent qu'isolément ou successivement : expansion de l'idée démocratique sans contrepois de pouvoir héréditaire ou simplement stable, démocratie aboutissant à la démagogie avec un suffrage universel inorganique livré aux pires excitations des sectes maçonniques, véritables maîtresses du gouvernement, confusion souvent de l'idée religieuse avec

les intérêts de partis vaincus et impopulaires, lutte scolaire avec, dans chaque commune, un instituteur devenu l'anticuré, disposant de toutes les faveurs officielles, et revêtu malgré tout du prestige qu'exerce sur la foule le badigeon de science dont est recouvert le primaire. Ajoutez à cela cette coïncidence extraordinaire du développement réel et merveilleux de la science, de la vraie science, arrivant en quelques années à supprimer les distances, à sonder les mers, à conquérir l'espace, exaltant l'orgueil de l'homme, le rendant fou de lui-même et de son pouvoir. De la Sorbonne à la moindre école de village, cette science vraie ou frelatée a fait bloc contre l'Eglise. Et pour parachever ce concours de circonstances, l'Eglise a dû subir, après la crise politique de l'Affaire Dreyfus, toutes les représailles des vainqueurs irrités d'avoir trouvé dans ce peuple, formé par elle, tant d'instinct social, tant de patriotisme éclairé. Juifs, protestants, maçons lui ont alors mis le genou sur la gorge et l'ont dépouillée, non seulement de tout caractère officiel, mais de tous ses biens. Ils pensaient : elle ne se relèvera pas, ou, si elle se relève, faible et nue, elle sera pour le peuple un objet de dérision.

Or, c'est le contraire qui est arrivé, et, quelques années après la Séparation, l'Eglise ayant pansé ses blessures, et, grâce à la générosité de ses fils, trouvé les ressources indispensables, est en train de devenir, avec une indépendance absolue et inconnue jusqu'ici dans les vieux pays d'Europe, la seule force organisée en face de l'Etat. On ne peut plus rien désormais contre elle : tout a été essayé avec une habileté infernale, sauf la persécution violente ; mais celle-là — ses adversaires en ont le sentiment et c'est pourquoi ils reculent — ne ferait qu'accroître sa situation morale.

De bonne foi, quel autre pays au monde eût été capable d'une telle résistance et d'un tel sursaut ? Nous souhaitons à nos voisins, surtout à l'Espagne et à l'Italie, que menacent des malheurs semblables aux nôtres, de n'avoir point affaire à une telle coalition de mauvaises chances et de forces hostiles, et surtout d'en sortir à meilleur compte que nous. Le Pape, en témoignant à la France catholique son affection paternelle, accrue par nos épreuves, bien loin qu'elle en ait été diminuée, la venge ainsi de beaucoup d'imputations jalouses et de mauvais propos.

... On peut dire hardiment que la France lui (l'Eglise) est indispensable dans le monde comme missionnaire du catholicisme. L'Eglise a profité de cette alliance dans le passé : pour qui sait s'élever au-dessus du présent et mesurer les forces en conflit, il est aisé de prévoir qu'elle en profitera encore dans l'avenir.

La France est la conductrice des nations, leur guide intellectuel. Là où elle a passé, toutes passeront ou tenteront de passer à leur tour. Et voilà pourquoi, quand la France a donné au monde le fatal exemple de la Séparation, certains conseillers et hauts dignitaires de l'Église ont pu, de bonne foi, souhaiter que, pour servir d'exemple, la France fût mise au ban des nations chrétiennes.

Ils oubliaient, ces partisans de la rigueur, que la France est l'initiatrice du bien comme du mal, du bien plus encore que du mal, qu'elle seule peut reconstruire après avoir détruit, guérir après avoir blessé, et ramener dans le droit chemin, par la force de son exemple, les nations qu'elle aurait égarées. C'est à elle-même qu'il faut demander le contre-poison de l'erreur et la réparation des fautes commises. La maudire, la mépriser, la brutaliser — je parle de la France catholique —, serait une maladresse autant qu'une injustice.

Ceux qui avaient prêté de tels desseins à Rome ne connaissent pas Rome. Ils ignoraient l'esprit avisé de Pie X, et surtout ils méconnaissaient sa grande âme, profondément, paternellement aimante.

Une fois de plus l'événement fait tomber ces calomnies, et la joie de tous les bons Français en rend impossible le retour...

HENRI BAZIRE.

(*Libre Parole*, de Paris.)

Chant liturgique

Méthode courte et facile

*de rendre notre plain-chant conforme au rythme
grégorien*

Deux choses sont absolument indispensables : I. Bien lire le texte ; II. Bien appliquer les notes au texte.

I. BIEN LIRE LE TEXTE

Pour faire une lecture intelligente et intelligible, il faut : 1° donner à chaque voyelle son vrai son ; 2° bien articuler chaque syllabe ; 3° donner à chaque mot ses propres syllabes bien unies ensemble ; 4° bien distinguer les mots entre eux ; 5° réunir les mots que le sens unit ; 6° bien observer les pauses ou repos selon la longueur déterminée par le sens ; 7° pour la langue latine, prononcer selon la méthode

romaine ; 8° bien donner l'accent des mots ; 9° bien observer la quantité.

De l'accent dans le latin

L'accent est un élan de la voix donné avec vigueur sur la syllabe qui doit le porter.

Tout mot latin qui a un sens propre porte l'accent. Dans le bréviaire et le missel, l'accent est marqué sur les mots de plus de deux syllabes ; il l'est également dans l'édition vaticane.

Dans les mots de deux syllabes, il est toujours sur la première.

En chant grégorien, il importe beaucoup de bien donner l'accent : il ne faut pas le confondre avec la quantité. Je le répète : c'est un élan, et non pas une longue.

L'accent est l'âme du mot : il doit donc vivifier tout le mot ; comme l'âme humaine vivifie tout le corps, à condition que chaque membre du corps soit bien uni au corps ; de même, les syllabes d'un mot doivent être bien unies ensemble et à la syllabe accentuée.

Faire une syllabe longue au lieu d'un accent couperait le mot : v. g. *Gloo-ria*, *Doo-mine* ; ou si l'accent est sur la pénultième, très souvent la dernière syllabe est détachée de son mot et jetée sur le mot suivant ; de là confusion : v. g. *revelant-te-te credimus* ; *lauda-tepu-eri* ; *re-quies-canti-na-ce*, etc., etc.

De la quantité

La quantité de convention inventée par les mensuralistes ou les poètes n'est pratique que pour les poètes dans la confection de leurs vers. On doit la négliger complètement dans la lecture et dans le chant.

La quantité dans la lecture comme dans le chant dépend du poids naturel de chaque syllabe, c-à-d. du temps naturel qu'il faut pour les bien prononcer sans insister davantage sur aucune.

Une syllabe est d'autant plus pesante et par suite plus longue à prononcer qu'elle contient plus de lettres ; par contre, elle est d'autant plus légère et plus courte à prononcer qu'elle en contient moins : v. g. *Deus*, première syllabe courte ; *sanctus*, première syllabe longue ; *benedicite*, toutes les syllabes courtes ; *confundentur*, toutes des syllabes longues. Donc prononçons

naturellement chaque syllabe sans retarder sur aucune, accentuons bien la syllabe accentuée, et suivons bien les règles d'une bonne lecture: et tout sera naturel et dans l'ordre; ainsi le chant sera facilement rendu.

II. BIEN APPLIQUER LES NOTES AU TEXTE

Les notes n'ont par elles-mêmes aucune valeur de force ou de durée; quelle que soit leur forme, elles tirent leur valeur de la syllabe à laquelle elles appartiennent ou à la place qu'elles occupent dans la mélodie.

Durée des notes

En plain-chant, il n'y a pas de demi-note, jamais moins qu'une note.

Toute syllabe du texte est susceptible de recevoir une ou plusieurs notes selon les besoins de la mélodie.

Les neumes, ou suites de notes, peuvent se trouver aussi bien sur la dernière syllabe du mot que sur la syllabe accentuée; on en trouve souvent même sur la pénultième faible.

Donc, pas de longues sur la note à queue, ni de brève sur la losange.

La dernière syllabe de chaque mot doit être assez longue pour qu'on puisse distinguer les mots entre eux; il en sera ainsi dans le chant.

Devant une petite barre, une note longue et douce; devant une grande barre, deux notes longues et douces; et à la fin du morceau, il faut ralentir et adoucir le son depuis le dernier accent.

Il y a d'autres subdivisions à faire, mais sans respiration; ces subdivisions consistent dans le prolongement quelque peu sensible d'une note selon que le sens le demande.

Force des notes

La note qui se trouve sur la syllabe accentuée est forte sans être plus longue.

La note qui commence un groupe de notes est aussi forte, mais moins que la note accentuée, à moins qu'elle s'y trouve elle-même placée. Les autres notes sont douces sans être plus brèves.

La note ou les notes qui se trouvent sur la pénultième

faible sont très douces, sans exagération, et il faut bien se garder de les saccader par un mouvement brusque.

Lorsque deux notes se trouvent sur une syllabe, la première est forte et la seconde douce, elle est une suite de la première ; de même, s'il y a trois notes sur une même syllabe, la première est forte et les deux autres douces. S'il y en a quatre, la première est forte, la deuxième douce, la troisième un peu plus forte que la deuxième, et la quatrième douce. S'il y en a cinq, la première est forte, la deuxième douce, la troisième un peu plus forte que la deuxième, et les autres douces ; s'il y en a six, c'est la quatrième qu'on renforce un peu, les autres suivent les cas précédents. On observe les mêmes règles dans les neumes.

Ces choses bien observées donnent beaucoup de souplesse au chant.

Mouvement

En chant grégorien, le mouvement général est vif sans précipitation ; et si l'on observe bien la gradation voulue par le sens dans les pauses et les divisions, on évitera toujours la précipitation.

Le mouvement adopté au commencement d'un morceau doit être conservé jusqu'à la fin, exception faite des pauses énoncées plus haut.

Différents genres de chant

On distingue le chant récitatif, le chant syllabique et le chant neumatique ou orné.

Le chant récitatif comprend les oraisons, les épîtres, les évangiles, les prophéties, les leçons, les capitules et les psaumes. Dans tous ces chants, la bonne lecture est de rigueur.

Le chant syllabique comprend tous les chants où il n'y a ordinairement qu'une note par syllabe ou quelques neumes simples.

Dans cette catégorie, on peut placer les ordinaires des messes, surtout le *Gloria* et le *Credo*, beaucoup d'hymnes et d'antiennes.

Le chant orné se divise en chant orné et chant très orné.

Le chant orné ordinaire est celui où il y a ordinairement quelques notes sur presque chaque syllabe.

Le chant très orné est celui qui contient beaucoup de neu-

mes et de suites de neumes ou jubilation. Dans cette catégorie se trouvent surtout les Graduels, les Alleluia, les Traits, les Offertoires et quelques autres pièces.

Comment rendre le chant orné ou très orné ? La première note de chaque groupe est forte, sans être plus longue, et les autres sont données simplement sans être plus courtes. Il faut savoir faire des pauses dans les longues suites de notes, et faire ainsi les divisions des notes en syllabes musicales et en membres de phrases musicales. Il est vrai qu'il est bien difficile dans notre édition de faire ces divisions, parce que les notes sont mal groupées ; cependant, un chanteur habile pourra faire quelque chose en ce sens.

Dans le chant orné, pour ne pas diviser les mots, il faut bien observer *la règle d'Or*. La voici : Dans un mot déjà commencé, il ne faut jamais respirer ou faire une division quelconque immédiatement avant de commencer une nouvelle syllabe ; il faut alors respirer ou faire la division trois ou quatre notes avant d'émettre la nouvelle syllabe : V. g., je ne pourrais, en chantant Alleluia, respirer ou diviser de cette manière : *Alle-luia* ; il faudra qu'avant la syllabe *lu* il y ait au moins encore trois ou quatre notes à chanter.

Les psaumes

Dans les psaumes, la bonne lecture est de rigueur. L'unique pause de respiration se trouve à l'étoile, grande pause de deux temps ; on ne doit pas respirer ailleurs. A la fin du verset, pause d'un temps.

Il faut bien se garder, aux médiantes et aux finales des versets, de couper les mots. Ce grand défaut vient de ce que, au lieu de faire des accents, on fait des longues et des mouvements saccadés ; et alors ces médiantes et ces finales ne sont plus que des agglomérations de syllabes qui s'entre-choquent, syllabes séparées violemment de leurs mots propres et formant des ruines sans noms. v. g. *Secundumor-dinem Mel-chi-sedech, sce-culasæ-culo-rum* ; encore une fois il faut lire et lire comme il faut, bien accentuer sans prolonger le son, sans couper les mots.

Avis pratiques pour bien chanter

Bien lire, bien diviser selon le sens, bien respirer, conserver la même vitesse, ralentir et adoucir sur les finales.

Le chanteur doit se tenir le corps droit et immobile ; ouvrir la bouche comme pour sourire. Ne jamais forcer sa voix, chercher à produire le plus beau son possible. Il ne faut pas chanter du nez ni de la gorge : le son doit se produire dans l'avant-bouche, près des dents. Pas de coups de gosier.

Ne jamais oublier en chantant d'observer les règles d'une bonne lecture : cette recommandation est la plus importante.

Dans le chant, les paroles et les notes sont la partie *matérielle*, le rythme et le sens des paroles la partie *spirituelle*, et la *dévotion* la partie *surnaturelle*. Il faut donc, pour bien chanter, savoir bien lire le texte, savoir bien lier les notes au texte par un beau rythme et y mettre toute son âme par une grande dévotion ; et c'est ainsi que le chant grégorien surpasse tout autre chant par sa beauté et sa bonté, qu'il rend à la Majesté divine une louange agréable et produit dans les âmes des fruits abondants de salut.

Vive le chant grégorien !

GRÉGORIEN.

N.-B.—Cet article sera suivi de plusieurs autres qui expliqueront ce qui n'a été ici que brièvement indiqué. G.

Un Lorrain à Lourdes en 1858

Nous empruntons ces pages intéressantes au *Bulletin mensuel de la paroisse N.-D. de Lourdes de Nancy* (livraison d'octobre 1911) :

Lauriez-vous cru, cher lecteur ? Il y a actuellement, dans notre bonne ville de Nancy, un alerte vieillard qui a assisté à plusieurs extases de Bernadette. Il se nomme Joseph Hinzelin. Né en 1835 à Neuville-sur-Moselle, il habite maintenant l'hospitallerie demeure des Petites-Sœurs des Pauvres. Voici le résumé d'une petite interview qu'il voulut bien nous donner au parloir de la maison de la rue de Strasbourg ; nous en avons respecté quelques naïves expressions :

« J'ai fait 14 ans de service dans l'armée française, 7 ans en Afrique : à Constantine et à Alger ; 7 ans en France. En 1858, au commencement du printemps, pendant que j'étais en garnison à Auch, notre régiment fut chargé de fournir un détachement au Fort de Lourdes. Ce détachement comprenait 125

hommes, et il resta dans le Fort un an. J'en faisais partie. C'est vers la fin de février qu'on y arriva. Bernadette avait eu ses premières visions, 8 ou 10 jours auparavant, Mais, lorsque j'en entendis parler, la source miraculeuse était trouvée ; elle coulait déjà assez fort ; le petit bassin existait, — Y avez-vous bu ? — Pas tout de suite, parce que ce n'était pas encore bien arrangé. — Comment avez-vous vu Bernadette ? — Voici : les Autorités ont demandé à notre capitaine un planton pour garder le bassin et faire respecter l'ordre. Aussitôt, tous les soldats ont « rappliqué », voulant tous y aller. On eut son tour ; chacun de nous passait la journée. Il fallait voir le monde qui arrivait, c'était comme une procession, — Et Bernadette ? — Elle était petite, haute comme un enfant de 12 ans, toujours pâle. On ne pouvait pas l'empêcher de venir devant la Grotte. — L'avez-vous vue en extase ? — Certainement ; je l'ai vue causer à la Vierge ; je l'ai vue plusieurs fois se baisser, embrasser la terre ; puis, tout d'un coup, la voilà qui se relève, elle a la tête fixe, elle est attentive, tranquille, au milieu du mouvement que fait la foule autour d'elle ; elle a toujours son chapelet à la main. J'étais là une fois que la Vierge lui a dit de manger de l'herbe : elle a cueilli dans la Grotte une touffe de petits roseaux qui se « déboîtent » ; la tige qu'on en retire est sucrée, c'est comme ce qu'on appelle, par ici, la « bombade » ou bombarde. Quand elle a eu fini, elle a aussi bu de l'eau et marché sur ses genoux. — Comment approchait-on de la Grotte ? — Pour y aller, il fallait traverser un ruisseau sur un petit pont en planches ; le Gave coulait à côté, mais il y avait assez de place sur le gravier pour s'y tenir nombreux. — Etiez-vous là pour les dernières Apparitions ? — Oui, parce que, quand même nous ne montions pas la garde, on y allait voir, on était content de voir une chose comme cela. Et les soldats ne se moquaient pas, au contraire ; dans ce temps-là, ce n'était pas « comme voilà maintenant. » Un jour, je vis le médecin qui regardait la petite fille pour voir si elle était bien dans son bon sens, il lui tâtait le pouls. Elle était bien dans son bon sens, elle y était parfaitement ! En dernier temps, il y eut des masses de monde. Pourtant, il n'y avait pas de gare à Lourdes. Le chemin de fer allait jusque Tarbes seulement, et les foules arrivaient en voi-

ture, par la route, toute la nuit. Dès le soir, il y avait du monde qui gardait les places pour le lendemain. C'était beau à voir. — Avez-vous causé à Bernadette ? — Non, je ne lui ai pas parlé ; mais voici : j'ai assisté quand les Autorités ont interrogé Bernadette. Elle était alors à l'hôpital, où elle resta trois ou quatre mois. Moi, je rasais les soldats à l'hôpital, et j'assistais à l'interrogatoire que la supérieure adressa à la petite, devant les Autorités. On voulait la faire se découper, il n'y a pas eu moyen, puisque la petite était sûre de son fait ; elle ne pouvait dire le contraire ! Je vis aussi la mère Soubirous, qui venait souvent à l'hôpital voir sa fille. — Vous avez vu le commissaire Jacomet ? — Bien sûr, et aussi le curé Peyramale, un grand, qui pouvait avoir 50 ans. J'assistais tous les dimanches à la messe de Lourdes, dans la vieille église, et j'ai entendu le curé prêcher, mais il ne parlait pas des événements dont toute la ville causait. — Avez-vous été souvent à la Grotte ensuite ? — J'étais là quand le préfet fit mettre les barrières pour empêcher les gens d'y rentrer et d'y prendre de l'eau ; j'étais là aussi quand on les a enlevées par ordre de l'empereur Napoléon III, qui prenait les eaux dans les environs. C'est alors qu'il fallait voir le monde « rappliquer. » Moi aussi, je suis revenu voir tous les jours à la Grotte ; il y avait toujours beaucoup de monde pour y prier, et ça a continué tout le temps que je suis resté à Lourdes, mais il n'y a plus eu de vision, et Bernadette ne sortait plus guère de l'hôpital. Pour rappeler la visite de la Vierge, on mit une petite statue de bois dans la Grotte. — Quand avez-vous quitté Lourdes ? — J'ai achevé mon année à Lourdes, puis je suis revenu quelques mois à Auch, de là je suis rentré par ici par étapes à pied. Libérable après mon premier congé en 1862, je me suis rengagé à Thionville, et j'y restai pendant deux ans ; nous allions en détachement de Longwy, à cheval, au 8e Chasseurs. Pendant mes 14 ans de service j'ai été aussi à Valenciennes, je suis revenu à Paris, puis au camp de Châlons, à Rouen, et, de là, en détachement à Cherbourg. Enfin, le 31 décembre 1869, je rentrai à Neuvillers. — Vous avez eu bien de la chance d'avoir vu Lourdes, et Bernadette en 1858. — C'est sûr ; je verrai toujours la petite, quand elle était en extase, les yeux fixes, attentive, avec sa belle figure blanche, son cha-

pelet en main; je la verrai toujours faire ses beaux signes de croix. Ah! je voudrais n'avoir que vingt ans et la revoir: il n'y a rien de si beau que cela! »

— o —

Ceci s'est passé en Angleterre

Un marin de la flotte anglaise, nommé Manning, en réforme depuis deux ans, vient de mourir, à Chatham, d'une embolie. Il servait, il y a deux ans, sur le cuirassé *Cornwallis*, lorsque, par suite d'un accident en service commandé, il eut l'épine dorsale brisée. Très bien soigné, il put vivre bien qu'estropié. Catholique fervent, il exprima, à l'hôpital, le désir d'aller à Lourdes pour obtenir sa guérison.

S'imaginer-t-on le rire, le haussement d'épaules d'un de nos ministres devant une telle demande? C'est toute la réponse qu'aurait eue un marin français.

L'amirauté britannique se montra tout autrement respectueuse des croyances. Bien que composée de protestants convaincus, elle accorda à Manning la somme nécessaire à son voyage.

(*Croix illustrée*, Paris.)

— o —

Bibliographie

— PRÊTRE ET PASTEUR ou *Grandeurs et obligations du Prêtre. Extraits des ouvrages* du BIENHEUREUX JEAN EUDES, par le Père BOULAY, de la Congrégation de Jésus et Marie. In-12, 3. fr 50. — P. Letellieux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Excellent ouvrage fait de plusieurs traités du Bienheureux Père Eudes fondus ensemble et légèrement retouchés pour le style.

Missionnaire incomparable, réformateur du clergé au XVII^e siècle, fondateur et directeur de plusieurs séminaires, saint prêtre que l'Eglise vient de mettre sur les autels, l'auteur garantit l'ouvrage.

Ce sont ses pensées et ses méthodes de prêtre et d'apôtre que son zèle nous a livrées. Elles ont fait leurs preuves; elles

l'ont porté lui-même au rang des Bienheureux, et elles ont transformé des provinces ecclésiastiques.

Nulle part on ne trouve une doctrine plus élevée, le saint ayant admirablement compris et montré dans le prêtre l'« *Alter Christus* » ; nulle part non plus une doctrine plus pratique, le saint ayant consumé sa longue vie à s'occuper des âmes. Le prêtre qu'il formera sera digne et populaire, objet de respect et de confiance, comme le Bienheureux ou plutôt comme le divin modèle lui-même.

Dans cet ouvrage extrêmement riche on trouve, avec les plus belles considérations sur le sacerdoce, tout un traité de pastorale, toutes les fonctions et obligations du prêtre avec la manière de s'en bien acquitter intérieurement et extérieurement : la sainte messe, l'office divin, la prédication, la confession, l'administration des sacrements, la visite des malades sont passés en revue. L'auteur n'a point oublié ce dont le prêtre a besoin pour sa vie intérieure, sa journée spirituelle, ses retraites, certaines dates importantes, et les dispositions qu'il doit avoir aux différentes fêtes de l'année liturgique.

Ce livre est un trésor de science, sans prétention aucune que celle du bien à faire, et débordant de piété et de prière.

Il contient en appendice : l'office et la messe du divin sacerdoce composés par le Bienheureux Père Eudes, les salutations aux Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, le Cantique d'actions de grâces au Sacré-Cœur, le Cantique en l'honneur de la divine Volonté et la salutation à la Très Sainte Vierge.

Cet ouvrage mérite à tous égards d'être le *Vade mecum* des prêtres et des séminaristes. C'est un excellent mémorial de toutes leurs obligations.



CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PERE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles

Importateur de vins de messe

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.
Téléphone—Bell 91.

“ *National 169.* ”

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles
métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candelabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange.

Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.

Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soney. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

Fabrication et Vente de CIERGES
fabriqués suivant les règlements diocésains

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.